



Conseil économique et social

Distr. générale
3 mai 2007
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Quinzième session

30 avril-11 mai 2007

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application

2006-2007 (session directive)

Lettre datée du 30 avril 2007, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le résumé et les conclusions des travaux de la conférence ministérielle intitulée « Énergies renouvelables et efficacité énergétique : instruments novateurs en matière de politique et de financement pour les pays voisins au sud et à l'est de l'Union européenne », organisée le 19 avril 2007, à Berlin, dans le cadre de la présidence allemande de l'Union européenne (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire circuler le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la Commission du développement durable à sa quinzième session.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Thomas **Matussek**

* E/CN.17/2007/1.



**Annexe à la lettre datée du 30 avril 2007 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Conférence ministérielle organisée dans le cadre
de la présidence allemande de l'Union européenne**

**Énergies renouvelables et efficacité énergétique : instruments
novateurs en matière de politique et de financement
pour les pays voisins au sud et à l'est de l'Union européenne**

Berlin, 19 avril 2007

Résumé et conclusions

La conférence ministérielle intitulée « Énergies renouvelables et efficacité énergétique : instruments novateurs en matière de politique et de financement pour les pays voisins au sud et à l'est de l'Union européenne », tenue le 19 avril 2007, à Berlin, dans le cadre de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne, a rassemblé les délégations de 35 pays, dont 15 étaient représentés au niveau ministériel.

Consciente que le monde entre dans une nouvelle ère énergétique qui exige une action et un effort de coopération à l'échelle mondiale, la conférence a exprimé son inquiétude croissante quant à la sécurité énergétique, aux changements climatiques et à l'accès des pauvres à des services modernes d'approvisionnement en énergie. La sécurité énergétique est devenue une priorité centrale pour tous les pays en tant que facteur d'une croissance économique saine et de la stabilité sur les plans intérieur et extérieur. Mais la sécurité énergétique, ce n'est pas seulement garantir des sources de carburant à l'avenir, cela signifie aussi qu'il faut diversifier les sources d'énergie, augmenter l'offre intérieure afin d'anticiper la demande croissante et renforcer les efforts visant à réduire cette demande,

Préoccupée par les conclusions concernant le réchauffement de la planète et le changement climatique, ainsi que leurs conséquences néfastes, notamment les vagues de chaleur, la sécheresse, les inondations et les précipitations abondantes qui sont décrites dans les récentes conclusions scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, sans parler des incidences que ces phénomènes auront sur la sécurité, du fait de la concurrence accrue pour accéder aux sources d'énergie et d'eau,

Résolue à préserver notre environnement naturel et, par là même, le fondement de la croissance économique et du bien-être social, en limitant à moins de 2 degrés Celsius l'augmentation moyenne des températures dans le monde,

Tenant compte des analyses économiques récentes, en particulier celles de Sir Nicholas Stern, selon lesquelles les avantages que nous recueillerons d'une action mondiale précoce et énergique face aux changements climatiques seront largement supérieurs au coût économique d'une telle action, et que les effets négatifs des changements climatiques entraveront le développement économique et social dans tous les pays et mettront en péril les récentes avancées réalisées par les pays en développement dans la lutte contre la pauvreté,

Constatant qu'il est nécessaire de développer les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'accès à l'énergie,

Convenant que les pays voisins de l'Union européenne ont déjà fait des efforts pour promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au niveau national,

Reconnaissant l'interdépendance croissante qui existe entre pays exportateurs d'énergie et pays importateurs d'énergie et sachant que les pays voisins de l'Union européenne sont de plus en plus conscients de la nécessité de garantir un approvisionnement énergétique sûr et durable,

Prenant note de la précieuse contribution qu'apportent aujourd'hui et qu'apporteront demain les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique à la protection du climat, à la sécurité énergétique, à la création d'emplois et au développement économique, en particulier dans les régions rurales,

Prenant acte de la croissance dynamique des énergies renouvelables en Europe et dans plusieurs pays voisins de l'Union européenne et du caractère novateur de ce secteur d'activité,

La conférence a examiné les meilleures pratiques et les possibilités qui s'offrent quant au rôle que peuvent jouer à l'avenir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au regard des principaux objectifs fixés dans le domaine de la politique énergétique concernant le développement durable, le changement climatique, la sécurité de l'approvisionnement en énergie et la compétitivité;

Les conclusions ci-après devraient servir à orienter la conduite future de la Politique européenne de voisinage et du Partenariat euroméditerranéen, de même que les initiatives internationales comme la quinzième session de la Commission du développement durable, qui doit se tenir prochainement :

1. La conférence souligne le rôle majeur que peuvent jouer les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pour aider à réduire la consommation d'énergie, à diversifier les sources d'énergie et à favoriser le développement durable, offrant ainsi de nouvelles perspectives pour la Politique européenne de voisinage;

2. La conférence encourage par ailleurs les pays voisins de l'Union européenne à s'associer à l'objectif fixé par l'Union, qui consiste à réduire d'au moins 20 % d'ici à 2020 les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 1990 et de 30 % si les autres pays développés s'engagent à atteindre des réductions d'émissions comparables et si les pays en développement plus avancés apportent une contribution adaptée à leurs responsabilités et à leurs capacités respectives;

3. La conférence rappelle l'objectif contraignant consistant à porter à 20 % d'ici à 2020 la part de l'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie de l'Union européenne et à augmenter de 20 % l'efficacité énergétique durant la même période, et encourage les pays voisins de l'Union européenne à fixer leurs objectifs en fonction de leurs capacités. Pour pouvoir atteindre ces objectifs, ces pays devront envisager des moyens d'action adaptés tels que des tarifs de rachat de l'électricité, des quotas, des normes imposant une proportion d'énergie renouvelable dans le portefeuille énergétique des règles relatives aux mélanges, les certificats verts, les modèles de réserve, des incitations fiscales, des directives et une

réglementation régissant le raccordement au réseau électrique, des normes dans le domaine du bâtiment et de l'énergie et un système d'étiquetage. La pratique des appels d'offres au cas par cas qui a actuellement cours dans les pays voisins de l'Union européenne pourrait être remplacée par une politique généralisée de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique;

4. À cette fin, la conférence préconise l'adoption de politiques et de mesures à long terme et invite l'Union européenne à aider les pays voisins à accroître le recours aux sources d'énergie renouvelables et à améliorer l'efficacité énergétique;

5. Compte tenu de la demande croissante d'énergie et des possibilités qu'offrent les énergies renouvelables et les gains d'efficacité, l'expansion transfrontière du réseau électrique exigera la mise en place d'une infrastructure de réseau intelligente desservant tous les pays relevant de la Politique européenne de voisinage. Cela devrait permettre une meilleure prise en compte des sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie hydraulique, éolienne et solaire, et les unités de production de chaleur et d'électricité. Il faut en particulier promouvoir à une grande échelle les applications prometteuses des technologies comme, par exemple, l'héliothermie, en vue d'accroître la part des énergies renouvelables dans le domaine du chauffage et de la réfrigération;

6. La conférence prend note des conditions préalables qui ont été retenues par ce secteur d'activité pour faciliter les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique :

- Systèmes de fixation de prix équitables;
- Accès au réseau;
- Procédures administratives simplifiées;
- Acceptation par l'opinion publique de politiques et de mesures en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, qui doivent être « durables, visibles et légales »;

7. La conférence souligne également qu'il faut créer un environnement propice, fondé sur un cadre réglementaire, notamment en fixant des prix en rapport avec les coûts, en concluant des accords de raccordement au réseau, en établissant des codes, des normes et un système d'étiquetage dans le domaine du bâtiment et en mobilisant l'opinion afin d'exploiter les énormes possibilités et les avantages économiques qu'offrent les économies d'énergie et une utilisation rationnelle de l'énergie;

8. La conférence a constaté que la pratique en cours dans plusieurs pays, qui consiste à subventionner l'énergie à des fins de protection sociale, réduit sensiblement la compétitivité des énergies renouvelables et des techniques permettant une utilisation rationnelle de l'énergie. Il convient d'encourager l'adoption de politiques qui prévoient le maintien de l'aide voulue pour faciliter l'accès aux sources d'énergie sans entraver la croissance des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique;

9. La conférence constate que les énergies renouvelables et les techniques permettant une utilisation rationnelle de l'énergie offrent d'énormes possibilités dans les domaines de l'innovation et de l'emploi. Afin qu'ils puissent tirer parti de

ces possibilités pour favoriser leur propre développement, les pays voisins sont encouragés à mettre en place des industries locales qui contribueront aussi à équilibrer les marchés des technologies liées aux énergies renouvelables et à faire baisser les coûts;

10. La conférence reconnaît qu'il faudra d'importants investissements, provenant tant du secteur public que du secteur privé, dans les énergies renouvelables. Il faudra en outre recourir à des mécanismes financiers novateurs comme, par exemple, les systèmes de microcrédit pour les énergies renouvelables et les technologies permettant une utilisation rationnelle de l'énergie. La conférence prend note des avantages qu'offrent les mécanismes souples établis au titre du Protocole de Kyoto (Mécanisme pour un développement propre (MDP) et Mise en œuvre conjointe) pour exécuter des projets portant sur les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique. La possibilité d'utiliser ces mécanismes ne devrait pas être limitée à la première période d'engagement prévue par le Protocole mais devrait être étendue au-delà de 2012;

11. Il faut lancer une action mondiale concertée pour promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. La coopération aux fins d'optimiser les dispositifs nationaux d'aide, la mise en commun des meilleures pratiques et la réalisation de progrès techniques grâce aux initiatives et partenariats tels que REN 21¹, REEP², MEDREP³, JREC⁴, GVEP⁵ et EUEI⁶ revêtent une grande importance dans ce contexte;

12. La conférence reconnaît que les entreprises et la société civile ont un rôle important à jouer pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies destinées à promouvoir efficacement les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Une politique efficace et coordonnée à l'échelle internationale est nécessaire pour accélérer le développement du marché des énergies renouvelables et des technologies permettant une utilisation rationnelle de l'énergie. Les efforts devraient se concentrer sur la recherche de moyens propres à créer des conditions propices à l'investissement dans les pays voisins de l'Union européenne. Il faut resserrer la coopération entre l'Union européenne et les pays voisins en vue d'établir un cadre pour la mise en place d'un partenariat économique et financier fondé sur les principes de l'économie de marché et de l'intégration économique, qui tienne compte des besoins de tous les pays.

¹ REN21 – Réseau d'action pour les énergies renouvelables pour le XXI^e siècle.

² REEP – Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

³ MEDREP – Programme méditerranéen pour les énergies renouvelables.

⁴ JREC – Coalition de Johannesburg en faveur de l'énergie renouvelable

⁵ GVEP – Partenariat pour l'énergie du village planétaire.

⁶ EUEI – Initiative de l'Union européenne pour l'énergie.